

PROCÈS VERBAUX

SAISON 2026-2027



JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

N°04 - publié le 20 août 2026



LE DÉPARTEMENT

Ardèche
LE DÉPARTEMENT



COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

PROCÈS-VERBAL N°03

Réunion électronique du 19 / 08 / 2026

Présents : MOMBARD Martine, REBOULLET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, DE BURINE Luc, GAYFFIER Ludovic, AUBERT Philippe.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr

Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.net) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

REGLES DE NOMMAGE DES OBJETS DES MESSAGES :

Objet : CAT-Compétition (Coupe ou championnat, on indiquera le niveau et poule) Date Match N°xxxxxxx – Equipes.

Exemples :

Objet : U15 Coupe PESTRE Tour 1 du 19/10/2025 Match n° xxxxxxxx CLUB 1 – CLUB 2

Objet : U15 D2 Poule B du 08/11/2025 Match n° xxxxxxxx CLUB 1 – CLUB 2

ENGAGEMENTS SAISON 2026-27

Vous trouverez ci-dessous les dates d'engagement de vos équipes pour la saison 2026-2027.

Compétitions	Dates limites d'engagement
U20 D2	30 Aout 2026
U18F à 11	15 Septembre 2026
U18F à 8	15 Septembre 2026
U17 Brassage	30 Aout 2026
U15 Brassage	30 Aout 2026
U15F à 8	22 Septembre 2026
U13 Brassages (D3-D4)	30 Aout 2026
U13 Brassages (D5-D6)	30 Aout 2026
U13F	22 Septembre 2026
U11	04 Septembre 2026



U9	04 Septembre 2026
U7	11 Septembre 2026

PROCEDURE D'ENGAGEMENT à compter du 01/07/2026:

Par PORTAILCLUBS vous rendre dans l'application FOOTCLUBS :

Choisir la saison 2026-2027

1. **Pour le FOOT ANIMATION** Cliquer sur le menu « **FOOT ANIMATION ET LOISIRS** »
2. **Pour les U13 Excellence (D1 ou D2)** Cliquer sur le menu « **Epreuves Championnats & Coupes**» puis cliquer sur « **Compétitions officielles** »
3. **Pour les U13 Brassages D3-D4 ou Brassages D5-D6,** Cliquer sur le menu « **FOOT ANIMATION ET LOISIRS** »
4. **Pour les autres catégories** Cliquer sur le menu « **Epreuves Championnats & Coupes**» puis cliquer sur « **Compétitions officielles** »
5. Sur la nouvelle page, cliquer sur la rubrique « **Engagements** »
6. Sélectionner « **DISTRICT DROME-ARDECHE DE FOOTBALL** » dans « **Centre de Ressources** »
7. Renseigner « **Accord** » dans l'avis d'engagement de la Compétition choisie puis « **Valider** »
8. Pour créer un nouvel engagement, Sélectionner le centre de ressource **DISTRICT DROME-ARDECHE DE FOOTBALL**, puis cliquer sur **NOUVEL ENGAGEMENT**. Sélectionner le centre de ressource et cliquer sur la catégorie concernée, suivre les étapes. Valider votre page.
9. Ne pas inscrire vos engagements dans les coupes le procédé sera fait automatiquement lors des premiers tours de coupe.
10. Pour les ententes il faut vous rendre dans **VIE DES CLUBS**
11. Pour **déclarer une équipe en INACTIVITE PARTIELLE** ou déclarer votre club en inactivité se rendre dans **VIE DES CLUBS**

Vous avez possibilité de renseigner au préalable vos désidératas.

Pour connaître la procédure complète cliquer sur le point d'interrogation situé à droite de saison 2026/2027. Des vidéos sont également à votre disposition, pour vous accompagner.

Résumé pour saisir un désidérata : Obligatoirement sur Footclubs.

Afin de saisir un Désidérata, aller dans la rubrique engagement et sélectionner en cliquant sur l'épreuve sur laquelle vous souhaitez poser un désidérata. La fiche « **Engagement & Désidérata** » s'ouvrira. Vous pouvez alors saisir les demandes suivantes, en déroulant et cliquant sur + attention bien valider vos pages.

Pour tout renseignement envoyer un mail à competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr.

Votre demande, envoyée obligatoirement par l'adresse mail officielle du club, sera consultée lors de la prochaine réunion de la commission.

La FFF a mis à jour l'outil Footclubs en ajoutant une Foire aux Questions afin de vous aider à trouver rapidement les réponses à la plupart de vos interrogations.

Il est possible d'accéder à cette FAQ en cliquant sur l'icône 'Aide en ligne' de la barre d'outils Footclubs.



ENTENTES

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

IMPORTANT : Selon l'article 8 des Règlements Sportifs du District Drôme-Ardèche de Football les ententes doivent être déclarées au plus tard à la date de clôture des engagements de la catégorie concernée.

TOURNOIS

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Rappel :

Les tournois ou rencontres organisés avec des équipes étrangères doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation à la Ligue (conformément à l'article 176 des Règlements Généraux).

Cette procédure s'applique également aux clubs invités à participer à des tournois ou des rencontres à l'étranger (conformément à l'article 179 des Règlements Généraux).

Demandes autorisation :

Pour toutes les organisations les clubs se référeront aux éléments en ligne sous l'arborescence :
PRATIQUES / TOURNOIS CLUBS / REFERENCE TOURNOIS

Pour présenter les demandes d'autorisation de tournois, les clubs utiliseront et se référeront aux documents en ligne :

DECLARATION :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/09/Demande-autorisation-Tournoi-1.pdf>

REFERENCES :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/10/Reference-tournois-DDAF.pdf>

U7

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Journée Accueil : Samedi 26/09/2026.

U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Journée Accueil : Samedi 19/09/2026.





U11

Responsable : Julien BARRE, Mob : 06 49 63 12 81.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Journée Accueil : Samedi 12/09/2026.

U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55 (**joignable hors horaires de bureau**)

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Préparation saison 2026-2027 :

- BRASSAGES D3-D4, qui permettra de jouer les brassages pour D3 et D4.
- BRASSAGES D5-D6, qui permettra de jouer les brassages pour D5 et D6.

Les clubs seront attentifs aux dates d'engagements.

FESTIVAL PITCH U13 :

Date 1^{er} TOUR : Samedi 12/09/2026. Toutes les équipes 1 et 2 des clubs sont engagées.

U15

Responsable : Luc de BURINE, Mob : 06 89 55 99 95.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CHAMPIONNATS

U15 D1 :

Date 1^{ère} Journée : 20/09/2026.

U15 D2 :

Date 1^{ère} Journée : 20/09/2026.

U15 Brassage :

Poule de 8 : Date 1^{ère} Journée : 27/09/2026.

Poule de 10 : Date 1^{ère} Journée : 20/09/2026.

COUPES U15 :

Coupe JP QUINTIN :

1^{er} TOUR : Toutes les rencontres se joueront le 13/09/2026. En raison de la tenue de l'Assemblée Générale des arbitres, aucune rencontre ne pourra être anticipée au samedi 12/09/2026.

Tour de cadrage : le 18/10/2026.

1/8 de finale : le 14/02/2027.





Coupe Gilbert PESTRE :

1^{er} Tour : le 18/10/2026.

Tour de Cadrage : le 11/11/2026.

1/16^e de finale : le 29/11/2026.

1/8 de finale : le 14/02/2027.

U17

Responsables : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57(U17D1-D2) ; Ludovic GAYFFIER (U17 Brassages).

Mail : competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr

CHAMPIONNATS

U17 D1 :

Date 1^{ère} Journée : 12/09/2026.

U17 D2 :

Date 1^{ère} Journée : 12/09/2026.

U17 Brassage :

Poule de 8 : Date 1^{ère} Journée : 26/09/2026.

COUPES U17 :

1^{er} TOUR : le 17/10/2026.

2^e Date : le 11/11/2026.

3^e Date : le 19/12/2026.

1/8 de finale : le 13/02/2027.

U20

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr

CHAMPIONNATS

U20 D1 :

Date 1^{ère} Journée : 12/09/2026.

U20 D2 :

Date 1^{ère} Journée : 12/09/2026.

COMPOSITION POULE U20D1 SAISON 2026-27

Décision Comité Direction du 30/07/2026 :





Compte tenu d'une erreur administrative lors de l'établissement de la composition de la poule U20D1, le club ES BEAUMONTELEGER est repêché au niveau U20D1.

Cette compétition comportera 13 équipes pour cette saison. Ainsi la compétition comportera 26 journées (24 matchs par équipes). La compétition débutera le 12 Septembre 2026, comme initialement prévu.

En fin de saison le retour à une compétition à 12 équipes sera mis en œuvre suivant les modalités suivantes.

SAISON 2026-2027 U20

U20D1

Début saison	13	13	13	13	13	13	13	13	13
Descentes de Ligue U18R2 & U20R2	0	1	2	3	4	5	6	7	8
Montées en U20R2	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Descentes vers D2	2	3	4	4	4	5	6	7	8
Montées de D2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Total Fin saison	12	12	12	13	14	14	14	14	14

U20D2

Début saison	XX	XX	XX	XX	XX	XX	XX	XX	XX
Descentes de D1	2	3	4	4	4	5	6	7	8
Montées vers D1	2	2	2	2	2	2	2	2	2

COUPE U20 Georges ETIENNE :

1^{er} TOUR : le 17/10/2026.

2^e Date : le 11/11/2026.

3^e Date : le 19/12/2026.

1/8 de finale : le 13/02/2027.



COMMISSION DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL N° 01

CARNET NOIR

La CDA tient à adresser ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de **Jean-Claude PERMINGEAT**, qui nous a quittés durant l'été.

Grand serviteur de l'arbitrage Drôme Ardéchois, Jean-Claude a marqué de son empreinte la Commission d'Arbitrage, au sein de laquelle il a œuvré durant de nombreuses années en qualité de désignateur. Bénévole exemplaire, il a toujours mis son engagement, sa disponibilité et sa passion au service des arbitres et du District. Son dévouement, son sens du service et les valeurs qu'il incarnait laisseront un souvenir impérissable à toutes celles et tous ceux qui ont eu la chance de le connaître et de travailler à ses côtés.

En ces moments de peine, la Commission d'Arbitrage adresse ses pensées les plus sincères à sa famille, à ses proches ainsi qu'à l'ensemble de la famille de l'arbitrage.

Repose en paix, Jean-Claude. Tu laisseras une empreinte indélébile dans le cœur de tous ceux qui t'ont connu.

La CDA présente ses sincères condoléances à la famille et aux proches de **Cyrille TOURELLE**, arbitre de notre District durant 18 ans. Il avait mis un terme à sa carrière en 2019 après de nombreuses années d'engagement au service de l'arbitrage. Une pensée émue pour lui.

RÉUNION CDA DU MERCREDI 1^{er} JUILLET 2026

Présents : AJJANI Rachid, BRUNEL Nicolas, CAILLET Valentin, DJAID Oussama, DUBOIS Michael, HAVARD Clément, MARLHIN Alexandre, MLYNARCZYK Adrien, MONTROT Mickaël, PERDRIOLE Raphaël, PROTOY Baptiste, VIALATTE Bruno

Excusé : POMMIER Michel

1. Informations du Président

- Démission d'Alexis Bergeron de la CDA. La commission le remercie pour son investissement au sein de la CDA, et plus particulièrement dans le cadre du Groupe Promotionnel ainsi que de la section des Lois du Jeu.
- Démission d'Amandine Bouchard de la CDA. La commission la remercie pour son investissement au sein de la CDA.
- Félicitations aux 9 candidats sur 13 ayant réussi l'examen théorique de Ligue.
- Remerciements à l'UNAF Régionale pour son invitation à l'Assemblée Générale organisée à Châteauneuf-de-Galaure.





- Compte rendu du séminaire des Présidents de Commissions des 29 et 30 mai 2026, organisé au siège de la Fédération.
- Informations sur observateurs adultes et jeunes pour la saison 2026-2027.

2. Présentation de la nouvelle organisation des désignations pour le pôle Jeunes et le pôle Adultes

3. Gestion des arbitres

Reprises d'activité – Saison 2026-2027 :

AGOSTINO Angelo, BADEROT Maxence, BEGOT Jérôme, BELKACEM Yanis, DE CILLIA Brayan, DOGAN Sébastien, LEBEAU Quentin, SALARD Kevin, SAUZEAT Evan.

Validation des candidatures arbitre assistant – Saison 2026-2027 :

BACONNIER Gaëtan, BINAUD Laurent, DEMIR Ismayil, GRASSI Mathieu, PIGNON Kevin.

Arbitres maintenus dans les effectifs malgré leur absence à la séance n°8 de la FIA, au regard des justificatifs fournis :

DULGHERIAN Noé, EVRARD Raphaël, NOVAIS Valentin, TEBESSI Quentin, VION DELPHIN Nathan.

Arbitres non maintenus dans les effectifs en raison de leur absence non justifiée à la séance n°8 de la FIA :

BABAI Yanis, MULTON Shawn, SMAALA Yasser.

Arbitres stagiaires intégrant la catégorie District 3 – Saison 2026-2027 :

EXBRAYAT Patrick, ISARD Sébastien

4. Présentation des modifications du règlement intérieur pour la saison 2026-2027

5. Présentation du calendrier de la saison 2026-2027

6. Organisation et choix du lieu pour l'Assemblée Générale

MODIFICATION DES CLASSEMENTS SAISON 2025/2026

Par courriel en date du 10 juillet 2026, Monsieur Jannick JOUAN a informé la Commission des arbitres de sa décision de ne pas poursuivre son activité en catégorie D2. En conséquence, Monsieur Jannick JOUAN est affecté à la catégorie D4, conformément à sa demande.

Afin de maintenir l'effectif de la catégorie D2 à 18 arbitres, la Commission des arbitres, réunie exceptionnellement le 23 juillet 2026, a décidé, à l'unanimité, de maintenir Monsieur Axel AZCUE dans cette catégorie.





Les classements modifiés, prenant en compte ces évolutions, feront l'objet d'une publication à la suite du présent procès-verbal.

RENOUVELLEMENT DOSSIER MEDICAL ARBITRE SAISON 2026/2027

La CDA vous rappelle que l'ensemble des éléments nécessaires au renouvellement de votre dossier médical pour la saison 2026-2027 est disponible sur le site internet du District.

Nous vous invitons à consulter attentivement le guide pratique mis à votre disposition. Celui-ci vous accompagnera dans la constitution de votre dossier médical dans les meilleures conditions.

⚠ Rappel important :

Si votre dossier médical n'est pas validé à la date de l'Assemblée Générale, vous ne pourrez pas participer aux tests physiques de début de saison. Par conséquent, vous ne serez pas désigné sur les rencontres jusqu'à la prochaine session de rattrapage des tests physiques et à la validation de votre dossier médical.

Informations importantes saison 2026/2027 :

- La fiche arbitre, contenant vos renseignements personnels, devra être complétée exclusivement via Google Forms. **Aucun document imprimé ne sera accepté.**
- Tous les autres documents (dossier médical, questionnaire de santé, droit à l'image, autorisation parentale, etc.) devront être envoyés uniquement par courrier postal. **Aucun envoi par courriel ne sera pris en compte.**

Dates limites à respecter

- **Envoi du dossier médical complet** avant le **25 août 2026** (délai accordé aux retardataires).
- **Demande de licence** (afin de couvrir votre club) au plus tard le **31 août 2026**.

Pour toute question ou besoin d'assistance, merci de contacter uniquement : **Nicolas BRUNEL**, Président de la Commission de l'Arbitrage au **06 70 31 54 43**

COORDONNÉES ARBITRES ET MODIFICATION RIB

La CDA rappelle que **toute modification de votre numéro de téléphone ou de votre adresse e-mail ou de votre RIB** doit impérativement être **communiquée dans les plus brefs délais** par mail à : arbitres@drôme-ardeche.fff.fr

Ces informations sont indispensables au bon fonctionnement de l'arbitrage départemental ainsi que pour la poursuite du déploiement du paiement des arbitres par le District.

La mise à jour du RIB est essentielle afin de garantir le bon versement de vos indemnités.





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ADULTES

Date : samedi 5 septembre 2026

Accueil au **STADE MISTRAL** à Guilherand-Granges.

- **08h00 à 10h00** : Tests physiques et vidéos
- **10h00 à 13h00** : Allocution de la CDA et de l'UNAF, Salle Agora (Guilherand-Granges)
- **13h00 à 14h00** : Temps méridien et moment convivial au DDAF
- **14h00 à 16h30** : Travaux par groupes, Salle Agora et siège du DDAF (Guilherand-Granges)
- **16h45** : Fin de l'Assemblée Générale

Les horaires sont donnés à titre indicatif et pourront évoluer en fonction des contraintes organisationnelles. Des informations complémentaires vous seront communiquées en temps voulu.

Toute **absence** à l'Assemblée Générale entraîne un **retrait de 20 points** sur la note d'assiduité.

Changement de date hors délai ou sans justificatif valable : **retrait de 10 points** sur la note d'assiduité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE JEUNES

Date : samedi 12 septembre 2026

Accueil au **COMPLEXE BATENDIER LUKOVIAC** à La Voulte-sur-Rhône.

- **08h00 à 10h00** : Tests physiques et vidéos
- **10h00 à 13h00** : Intervention de la CDA et travaux par groupes, Salle Lucie Aubrac (La Voulte-sur-Rhône)

Les horaires sont donnés à titre indicatif et pourront évoluer en fonction des contraintes organisationnelles. Des informations complémentaires vous seront communiquées en temps voulu.

Toute **absence** à l'Assemblée Générale entraîne un **retrait de 20 points** sur la note d'assiduité.

Changement de date hors délai ou sans justificatif valable : **retrait de 10 points** sur la note d'assiduité.

TUTORAT D'ARBITRES STAGIAIRES ADULTES ET JEUNES SAISON 2026/2027

La CDA vous informe que la réunion de lancement pour le tutorat se tiendra le **vendredi 18 septembre au siège du DDAF à partir de 19h**. Le délai étant plus court cette saison, nous vous invitons à bloquer cette date dès à présent. Les premières désignations de tutorat arriveront très rapidement.

À des fins d'organisation nous vous remercions de répondre à [CE QUESTIONNAIRE](#) (1 minute).





CONTACT COMMISSION D'ARBITRAGE

Pour toute communication auprès de la CDA, qu'elle concerne **les arbitres ou les clubs**, merci d'utiliser l'adresse mail suivante uniquement : arbitres@drome-ardeche.fff.fr

COURRIERS DES ARBITRES

Réception de certificats médicaux :

- **GARNIER Vivien** Certificat médical reçu (bon rétablissement)

Courriels lus et notés :

- **AZCUE Axel**
- **BACONNIER Gaétan**
- **BANCEL Denis** : démission du corps arbitral
- **BEGOT Sebastien**
- **BINAUD Laurent**
- **CHAMBON Maël** : démission du corps arbitral
- **DEMIR Ismayil**
- **GRASSET Guillaume**
- **GRASSI Mathieu**
- **JARJAT Richard** : changement de numéro
- **JOUAN Jannick**
- **PINTO Patrick**
- **RAVEL CHASTAGNER Lukas** : démission du corps arbitral
- **SALARD Kevin** : changement d'adresse
- **VALENTIN Novais**
- **VIUGEAS Vincent**

COURRIERS DES CLUBS

Courriel lu et noté :

- **AS ALBOUSSIÈRE**
- **FC MONTMIRAL**
- **FC SAUZET**
- **O S ST MONTAN**

Président CDA
Nicolas BRUNEL





COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

PROCÈS-VERBAL N°1

Réunion du 14 Août 2026 - Visioconférence

Présents : MM. BRUNEL Nicolas, GIRODON Philippe, MICHELAS François, MARLHIN Alexandre et DUPUIS Marc.

Excusés : MM. BRUYAS Jérémy et CHABBAT Maurice

Assiste : M. PROTOY Baptiste

SITUATIONS DES ARBITRES

Cas de Mr BOUDELAA Mourad : La Commission du Statut de l'Arbitrage a bien reçu votre demande de couverture de votre ancien club. Nous vous confirmons que nous acceptons cette demande et vous rattache au club du F.C. CHATELET (581391). Cependant, afin de pouvoir le couvrir, votre licence doit être prise avant le 31/08/2026.

Cas de Mr BENARBIA Mouloud : ~~La Commission du Statut de l'Arbitrage a bien reçu votre demande de démission de votre club d'appartenance. Nous vous confirmons que celle-ci est actée.~~
~~En application de l'article 33 c, vous êtes donc déclaré « arbitre indépendant » pour les 4 prochaines saisons (2026-2027 / 2027-2028 / 2028-2029 et 2029-2030).~~ Suite aux nouvelles informations transmises par vos soins, en application de l'article 33c, vous avez la possibilité de couvrir un nouveau club dès la saison 2026-2027, et ce, à deux conditions : que le siège de ce nouveau club soit situé à moins de 50 km de votre domicile et que vous preniez votre licence avant le 31/08/2026.

Cas de Mr BELKACEM Yanis : Dossier en cours de traitement. Une réponse sera faite rapidement.

SITUATIONS DES CLUBS

La première analyse de la saison 2026-2027 sera faite courant septembre avec une publication avant le 30 septembre.



MUTATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Les clubs ci-dessous ont obtenu des mutations supplémentaires. Merci de nous adresser un mail (statutarbitrage@drome-ardeche.fff.fr) avec l'équipe (ou les équipes) qui va(vont) bénéficier de la mutation supplémentaire pour la saison 2026-2027. La date butoir afin d'accorder ce droit est fixée au fait que l'équipe concernée ne doit avoir participé à aucune rencontre officielle. Conformément à la Partie III – Statut Régional Aggravé de l'Arbitrage et la sous partie 5, pour les clubs qui bénéficient de 3 mutations supplémentaires devront les affecter au minimum à 2 équipes.

Nom du Club - N° du Club	Article 45	Arbitre Féminine	Nombre total de mutés supplémentaires - saison 2026/2027	Équipe(s) choisie(s)
A.S. ST MARCELLOISE-526341	0	1	1	1 en Séniors D4
ALEX CHABRILLAN EURRE FOOTBALL CLUB-560137	1	0	1	
C.O.M. CHATEAUNEVOIS-532822	1	0	1	
EN AVANT MONTVENDRE-552265	0	1	1	1 en Séniors D4
ENT.S. CHOMERACOISE-529711	1	0	1	1 en U20 D2
ENTENTE SPORTIVE BEAUMONTELEGER-582281	2	0	2	2 en Séniors D2
ET.S. MALISSARDOISE-523342	1	0	1	1 en U15 D2
F.C. DES JEUNES DE VINEZAC-553208	1	0	1	
F.C. BERZEME-530372	1	0	1	
F.C. DU PLATEAU ARDECHOIS-519782	1	0	1	
F.C. EYRIEUX EMBROYE-546292	0	1	1	1 en Séniors D1
F.C. LARNAGE SERVES-550007	2	0	2	
FOOTBALL CLUB BAUME BOUCHET MONTSEGUR-524479	1	0	1	
FOOTBALL CLUB MONTELMAR-528941	1	0	1	1 en Séniors R3
FOOTBALL EN MONT PILAT-552125	1	0	1	
FOY. RUR ALLAN-517028	1	0	1	1 en Séniors D3
JAUIJAC S.-504476	1	0	1	
PERSEVERANTE S. ROMANAISE-504462	3	0	3	
R.C. SAVASSON-538001	2	0	2	
S.C. BOURGUESAN-504307	1	0	1	1 en Séniors D3
U. MONTILIENNE S.-500355	1	0	1	1 en Séniors D1
U.S. PORTES HAUTES CEVENNES-581869	1	0	1	
U.S. ANCONI-520597	2	0	2	
U.S. DE PONT LA ROCHE-518181	1	0	1	1 en Séniors D3

Une réponse systématique sera faite aux clubs afin de valider leur demande et ce tableau sera mis à jour et transmis aux services de Ligue.

La commission reste à votre disposition pour toute information complémentaire dont vous pourriez avoir besoin,

Les décisions ci-dessus prononcées par la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée – dans les conditions de forme prévue à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

La Commission précise que toute demande d'information doit être formulée obligatoirement par mail à statutarbitrage@drome-ardeche.fff.fr ou par courrier.

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le secrétaire
Marc DUPUIS